



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Réf : OFP/DAL/S.MAR N° 298 /2021

Casablanca, le 17 NOV 2021

DECISION

La Directrice Générale de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail :

- Vu le Règlement des Marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu l'appel d'offres ouvert n°256/2021, relatif à la réalisation de l'Audit Comptable et Financier de l'OFPPT au titre des exercices 2021, 2022 et 2023.

DECIDE

D'annuler l'appel d'offres ouvert n°256/2021, et ce conformément aux dispositions de l'Article n°45 Paragraphe 2-a " lorsqu'un vice de procédure a été décelé " du Règlement des Marchés de l'OFPPT, sus visé.

La Directrice Générale

LOUBNA TRICHA

Direction Approvisionnement
et Logistique

Intersection Route BO, n° 50 & Route Nationale n° 11
Nouaceur Sidi Maarouf Casablanca

☎ 05.22 63 45 17 - Fax: 05.22 78 72 65 - Site Web: www.ofppt.ma